AnalytiChem Belgium NV
Industriezone “De Arend” 2
B-8210 ZEDELGEM - BELGIUM
Tel.: (32)-50-288320
Fax.: (32)-50-782654

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL05.0317
Nom du produit	Acide chlorhydrique 5 mol/l
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119484862-27
No. CAS	7647-01-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses
Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV
Industriezone "De Arend" 2
B-8210 Zedelgem
BELGIUM
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Corrosion cutanée, Categorie 2, H315
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Categorie 3, H335
Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Categorie 1, H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGELMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
Danger :

Mentions de danger:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence:

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

	protection des yeux, du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P309 + P311	EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Etiquetage réduit
Pictogrammes de danger:





Mention d'avertissement:
Danger :

Mentions de danger:

H315	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence:

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P309 + P310	EN CAS d'exposition ou de malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

No. CAS	7647-01-0
No.-C	231-595-7
No.-Index	017-002-01-X
Formule	HCl/H2O

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire d'eau (maximal deux verres), ne pas provoquer le vomissement (danger de perforation!). Consulter immédiatement un médecin. Ne pas essayer de neutraliser.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

---

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés
Adapter aux produits stockés à proximité directe.
Moyens d'extinction inappropriés
Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Possibilité d’émanation de vapeurs dangereuses en cas d’incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

---

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.
Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d’un centre de déchets chimiques.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Avec les produit corrosifs. Tenir l’emballage bien fermé.
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particuliière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l"exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

Protections respiratoires
Porter un masque à gaz.
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire
Nécessaire(s).

Protection des mains
Nécessaire(s).

Protection corporelle
Nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas rejeter à l'égout.

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	
Changements d'état physique	
Point de fusion:	-25°C
Point d'ébullition:	103°C
Point d'éclair:	-
Température d'autoinflammation:	-
Poids moléculaire:	36.46 g/mol
Densité:	1,08 g/ml
Valeur pH:	pH < 1
Solubilité dans l'eau:	soluble
Limites d'explosivité:	

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Eviter le contact avec les acides, métaux, matériaux combustibles, chaleur et lumière solaire.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale
LD50 orl. rat 900 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux
Pas d'information disponible.

Sensibilisation
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la réproduction
Pas d'information disponible.

Tératogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.
Information supplémentaire:
À manipuler conformément aux bonnen pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1789
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Hydrochloric acid
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	(E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1789
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Hydrochloric acid
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1789
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Hydrochloric acid

14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

---

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.